

69^{ème} séance plénière du CPI Mayence, Allemagne

➤ **Objectif(s) :**

- *Le Conseil Parlementaire Interrégional (CPI) a été créé en 1986. Il est l'assemblée parlementaire consultative de la Grande Région, composée des régions partenaires suivantes : Sarre et Rhénanie-Palatinat en Allemagne, Grand Est (Lorraine) en France, le Grand-Duché de Luxembourg et, en Belgique, les régions Wallonie, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Communauté germanophone de Belgique.*
- *Il contribue à une perspective de coopération transfrontalière dans les domaines de compétence des différentes régions.*

➤ **Lien avec les compétences de la Communauté française :** *diplomatie parlementaire*

➤ **Date(s):** *29-30 juin 2023*

➤ **Composition de la délégation :**

Parlementaire(s) :

- *M. Rudy Demotte (PS), Président du Parlement*

Autre(s) :

- *un fonctionnaire*
- *un chauffeur*

➤ **Coût :**

Transport	374.46€
Hébergement (et frais sur place)	662.4€
Total :	1036.86€

➤ **Mode de transport :** *véhicule et train*

➤ **Compensation carbone¹ :** *238kg CO2*

¹ <https://www.greentripper.org/fr> plateforme belge qui permet de calculer l'empreinte écologique de ses voyages

➤ Rapport :

M. Rudy Demotte, Président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, a participé à la 69ème séance plénière du Conseil Parlementaire Interrégional à Mayence le 30 juin 2023. Il s'agissait de la première séance au Landtag de la Rhénanie-Palatinat qui préside la Grande Région jusqu'en 2025.

Le Président du Landtag, Hendrik Hering, s'est réjoui d'accueillir les membres du CPI dans la salle plénière de l'Hôtel de l'Ordre teutonique. Le CPI, qui compte déjà 37 ans d'histoire, a pour mission de rendre la Grande Région au cœur de l'Europe plus attrayante pour les citoyennes et citoyens. M. Hering a souligné que les parlements donnent des impulsions et ont une mission de création importante. La Grande Région est un modèle en Europe et il s'agit de tout mettre en œuvre afin la développer. Il a également rappelé que face à la situation de guerre persistante en Europe de l'Est, il est particulièrement important de se serrer les coudes en tant qu'espace européen étroitement lié et de montrer une grande solidarité et un grand soutien. Ce n'est qu'ainsi que la communauté de paix et de valeurs et la démocratie en Europe peuvent être défendues.

Mme Heike Raab, Secrétaire d'État du Land de Rhénanie-Palatinat auprès de l'État fédéral en charge de l'Europe et les médias, a présenté le programme du gouvernement du Land pour la présidence du Sommet. Les priorités concernent l'approvisionnement de l'énergie et le projet Greater Green (premier réseau transfrontalier européen pour les technologies environnementales mettant en contact la Rhénanie-Palatinat, la Sarre, la Lorraine, le Luxembourg et la Wallonie), l'amélioration de la protection civile et la création d'un jour de commémoration pour les victimes de crises climatiques, la mobilité transfrontalière, la santé et le marché du travail.

Durant la réunion, le CPI a également abordé la priorité thématique de la présidence rhéno-palatine qu'est la culture commune du souvenir, le travail de mémoire et l'éducation à la démocratie. C'est dans ce cadre que le professeur Awi Blumenfeld, directeur de l'institut de religion juive à l'université Kirchliche Pädagogische Hochschule Wien/Krems, a réalisé un exposé intitulé « La sensibilisation à l'antisémitisme: Dialogue et connaissances. Prévention plutôt que lutte contre les dommages. » À la suite de cette intervention, M. Demotte a évoqué les outils pédagogiques mis en place en Belgique par les Territoires de la Mémoire afin de lutter contre les biais cognitifs et les préjugés.

La réunion permet également de recenser le travail réalisé en commissions. Deux recommandations furent adoptées. La première concernait la décarbonation du logement dans la Grande Région, encourageant à agir en faveur de la performance énergétique des bâtiments tout en protégeant les populations très exposées à des risques de précarité énergétique et financière. Le Conseil parlementaire interrégional, conscient de la singularité de la Grande Région, région transfrontalière qui compte le plus grand nombre de travailleurs frontaliers de l'UE, estimés à 267 330 en 2022, dont 216 490 accueillis par le Luxembourg, ainsi que de la prégnance des enjeux de mobilité résidentielle, professionnelle et des multiples flux découlant de la forte intégration des marchés de travail de ce bassin de vie transfrontalier, recommande de favoriser, dans la construction à l'échelle de la Grande Région, l'usage de matériaux décarbonés, biosourcés et réutilisables, qui présentent l'intérêt d'un potentiel de production locale à partir de ressources renouvelables, ainsi que l'utilisation de matériaux stockeurs de carbone dans les constructions neuves, et, dans l'esprit d'une économie circulaire fonctionnelle, uniquement des matériaux de construction qui, lors de la déconstruction (complète ou partielle) de bâtiments, peuvent être décomposés en leurs matériaux de base, c'est-à-dire en matières premières, et peuvent être recyclés en matériaux de qualité.

La seconde recommandation, intitulée "une éducation commune à la démocratie dans la Grande Région", visait, en raison de la disparition progressive des témoins authentiques de l'époque, à préserver le souvenir commun d'évènements historico-politiques et à trouver de nouvelles voies innovantes dans l'éducation à la démocratie dans les zones frontalières de la Grande Région. Grâce à un travail ciblé d'éducation à la démocratie, les citoyens et citoyennes de la Grande Région, et plus particulièrement les jeunes, doivent être sensibilisés davantage aux valeurs démocratiques d'une coexistence pacifique en Europe et dans les zones frontalières proprement dites, les incitant à participer activement à la démocratie. La confrontation avec le passé et la compréhension du fonctionnement d'une communauté sont des prérequis essentiels pour le bon fonctionnement de la démocratie aujourd'hui comme demain. Il fut signalé que la culture du souvenir s'inscrit jusqu'à présent surtout dans un cadre national et se focalise sur sa propre région. La commémoration et le travail de mémoire se font principalement dans le cadre national respectif, bien que l'histoire de l'espace européen, et plus particulièrement celle de l'espace frontalier de la Grande Région, repose sur un passé étroitement imbriqué. De plus, malgré l'histoire commune de la Grande Région, il n'existe jusqu'à présent que très peu de recherches à vocation transfrontalière susceptible de permettre une confrontation commune avec le passé. En outre, le CPI a constaté, en se basant sur des études scientifiques, que les connaissances des faits historiques ne sont pas toujours transmises correctement d'une génération à l'autre. Plus les évènements historico-politiques marquants en Europe sont loin dans le passé, moins les récits familiaux correspondants sont compatibles avec les faits historiques. Dans ce contexte, on remarque une nette diminution des rapports personnels à l'Histoire, notamment chez les jeunes. C'est donc pour ces raisons que la Commission 5 du CPI a organisé des auditions d'experts et d'expertes du monde de la science et de la pratique sur les concepts d'une éducation à la démocratie multidimensionnelle et innovante et focalisée en premier lieu sur les jeunes. Ces échanges permirent de dégager plusieurs lignes d'action dont l'intensification des échanges transfrontaliers sur les nouveaux concepts, formats et méthodes du travail de mémoire ayant un lien direct avec l'éducation à la démocratie, la promotion d'une culture commune de la mémoire qui soit multidimensionnelle dans la Grande Région, ainsi que par la prise de conscience de l'importance que revêtent les évènements historiques pour l'évolution vers une communauté paneuropéenne de la paix qui partage les mêmes valeurs ainsi que la mise en réseau dans le travail de mémoire et d'éducation à la démocratie de la Grande Région vers une garantie durable et à long terme des projets et institutions déjà existants ou nouveaux, dans le but de garantir une offre d'éducation diversifiée, en particulier pour les jeunes.

Enfin, il fut proposé de renforcer la coopération du CPI avec d'autres organes parlementaires transfrontaliers tels que le Conseil Rhénan, le Conseil Bénélux et d'autres organisations similaires liant les pays Baltes. Le Conseil Rhénan, créé en 1997, est l'assemblée des élus politiques de la région du Rhin supérieur (Alsace, Bade-Wurtemberg, Rhénanie-Palatinat et Suisse du Nord-Ouest) qui se réunit afin d'améliorer l'information réciproque transfrontalière et la concertation politique dans le Rhin Supérieur. Cette volonté de rapprochement émane de plusieurs parlementaires siégeant concomitamment dans deux ou trois assemblées interrégionales et se rendant compte de la similarité des sujets et des thématiques traités.